

| **Présentation du recueil 2026**

Webinaire ARS Bretagne

Mars 2026

| Sommaire

- Rappel du modèle SERAFIN-PH et les enjeux du recueil 2026
- Organisation et calendrier du recueil 2026
- Accès à SIDOBA SERAFIN : prérequis et connexion
- Présentation des étapes clés dans SIDOBA SERAFIN
- Questions / Réponses



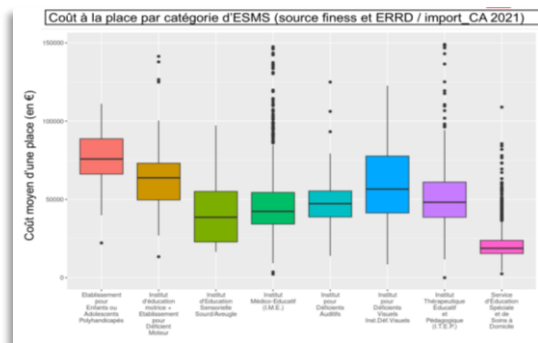
Le modèle et ses enjeux



Le modèle et ses enjeux

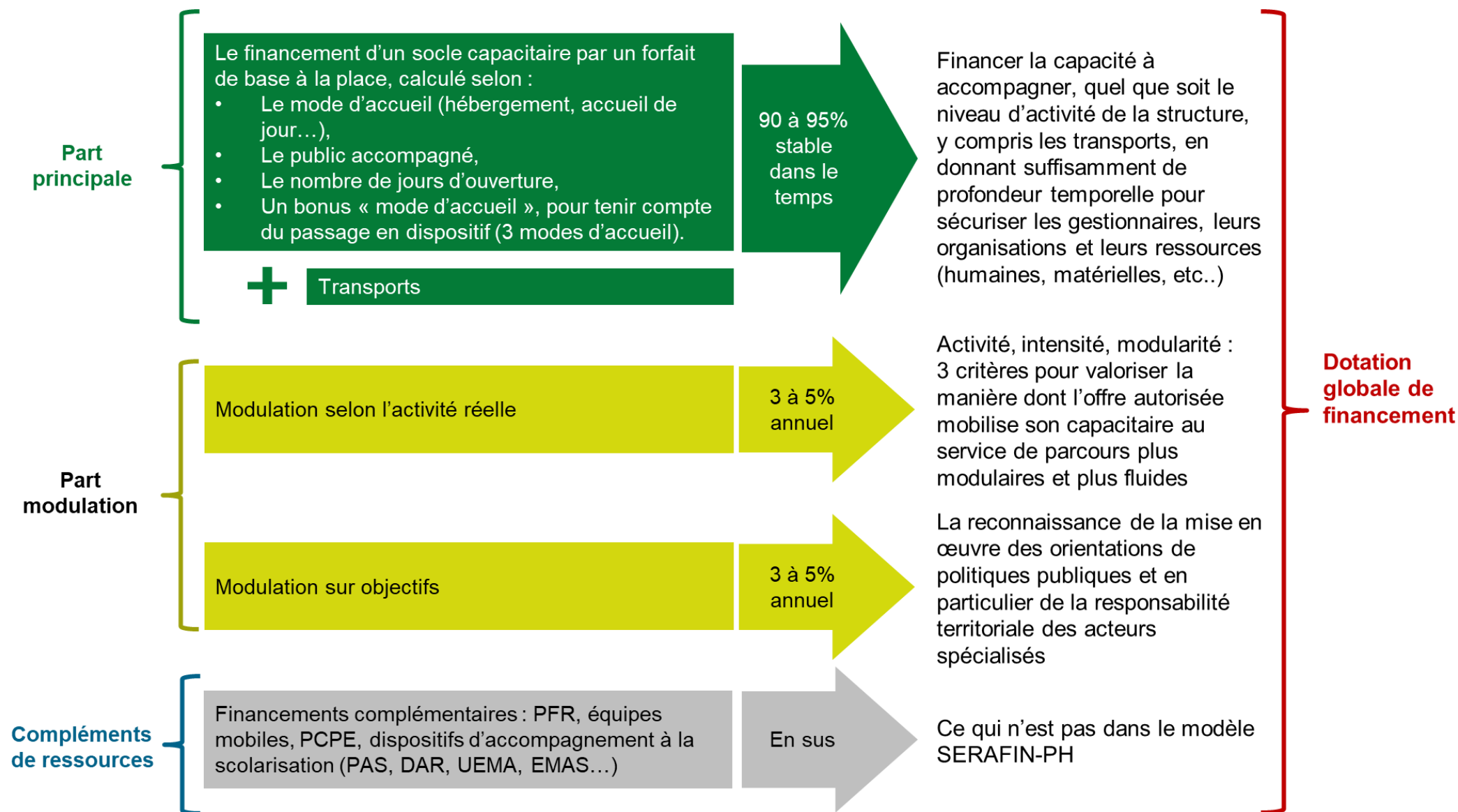
SERAFIN-PH = **S**ervices et **É**tablissements : **R**éforme pour une **A**déquation des **FIN**ancements aux parcours des **P**ersonnes **H**andicapées

- Des enjeux posés dès le début de la réforme :
 - Un **enjeu d'équité**
 - Un **enjeu de lisibilité et de simplicité**
 - Un **enjeu d'appui à la transformation de l'offre**
- Le mandat donné à l'équipe projet SERAFIN :
 - un **modèle de transition**
 - pour une **phase de convergence** tarifaire
 - qui soutienne la **transformation de l'offre**
 - **coconstruit avec le secteur**



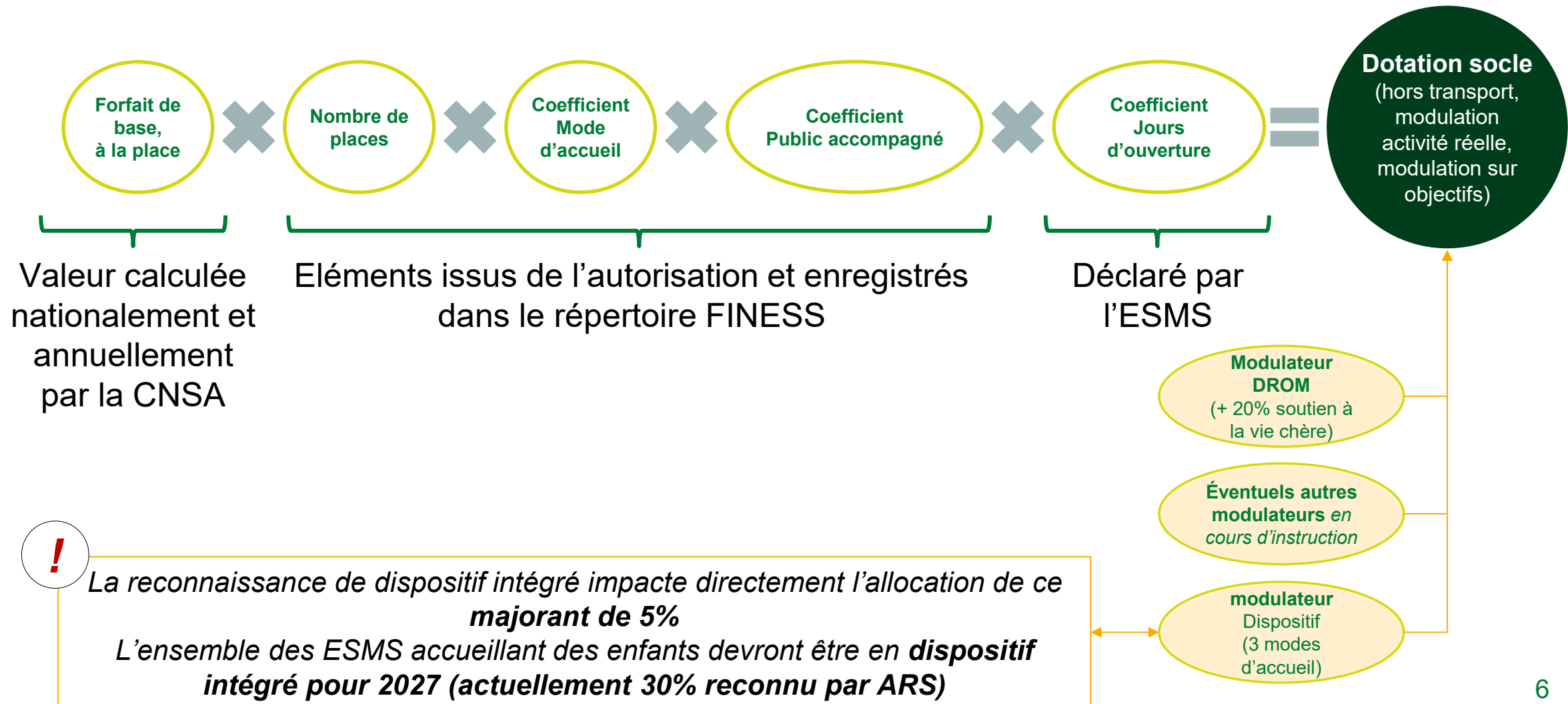
Le modèle et ses enjeux

Vision d'ensemble du modèle



Le modèle et ses enjeux

Le socle capacitaire



Le modèle et ses enjeux

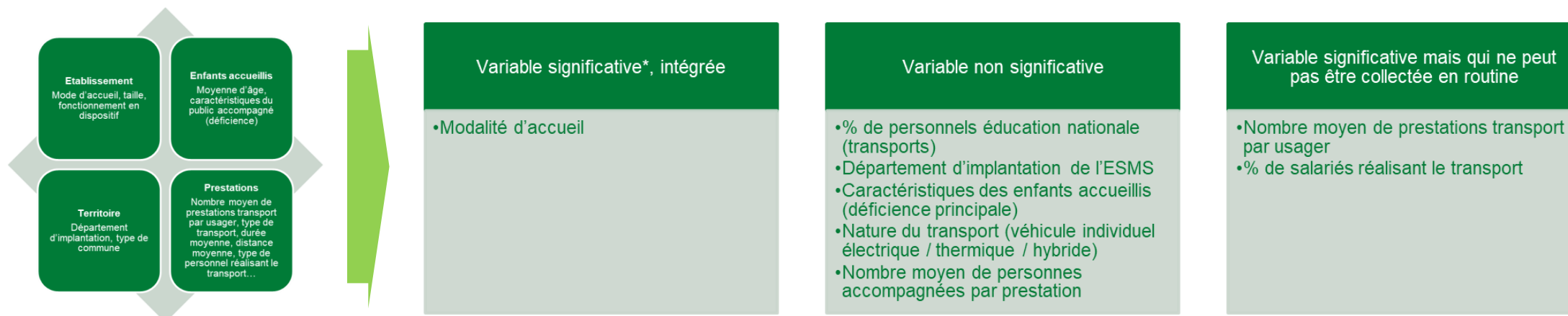
Les transports

Le recueil 2025 montre une **impossibilité pour une part importante des ESMS d'isoler les coûts liés au transport.**

Les échanges avec les ARS font par ailleurs état de **difficultés majeures de contrôle et de régulation** concernant les remboursements au réel.

Aussi, CNSA et DGCS ont demandé à l'ATIH de **construire une équation tarifaire prenant en compte les principales variables discriminantes.**

➤ Ces variables sont en réalité très directement corrélées au socle capacitaire. **L'équation tarifaire des transports est donc arrimée à celle du socle capacitaire.**



Le modèle et ses enjeux

la modulation à l'activité

1

Critère Activité

- Identifier des structures qui, au regard de leur capacitaire, ont un volume d'activité plus ou moins important, qui justifie une majoration de leur dotation

2

Critère Intensité

- Identifier des structures qui mettent en place des accompagnements dont l'intensité justifie de manière consensuelle une majoration de leur dotation (mobilisation plus ou moins importante des ressources de l'établissement)
- A déficience principale identique, l'intensité de l'accompagnement peut varier, il s'agit donc d'en tenir compte dans ce compartiment du modèle

3

Critère Modularité

- Identifier des structures qui, au regard de leur capacitaire, mettent en place des accompagnements modulaires qui mobilisent plus particulièrement les ressources, afin d'accompagner le mouvement de transformation de l'offre

L'utilisation de critères à des fins de financement implique la définition précise et univoque de chacun des indicateurs

Le modèle et ses enjeux

Les indicateurs de la modulation à l'activité

Les indicateurs de la modulation à l'activité sont les suivants :

- **File active de l'ESMS en année N-1**
- **File active de l'ESMS sur la période de 14 jours du recueil**
- **File active de l'ESMS par modalité d'accueil durant la période de 14 jours**
- **Blocs d'activité**
- **Blocs réalisés**
- Accompagnement des enfants et jeunes **hors file active de l'ESMS en année N-1**
- **ETP d'intervention**
- Enfants ayant une **déficiences secondaire au sein de la file active N-1**
- Enfants ayant une **double vulnérabilité dans la file active globale**

Le modèle et ses enjeux

La modulation sur objectifs (1/2)

La modulation sur objectifs vise à garantir l'équité, soutenir la transformation de l'offre, et répondre aux besoins spécifiques des territoires et des établissements.

Pour les ESMS, elle fonctionne selon un **principe d'autopositionnement** avec **6 critères** comprenant chacun 5 paliers (0 à 4).

Les ARS pourront contrôler, en cas de besoin de besoin, le niveau de cohérence de l'autopositionnement par l'ESMS avec la réalité de ses pratiques et demander le **dépôt de pièces justificatives (à compter de 2027)**.

Critère	Objectif
Complexité des situations	Valoriser l'accompagnement des besoins multiples
Scolarisation en milieu ordinaire	Favoriser l'inclusion scolaire
Coopérations	Renforcer les partenariats
Appui au milieu ordinaire	Rôle de ressource pour inclusion
Autodétermination	Promouvoir le choix et la participation
Usage du numérique	Intégrer les outils numériques



5 paliers de maturité en articulation avec les CPOM des ESMS
Liens avec les autres composantes du modèle
Liens avec les nomenclatures des prestations

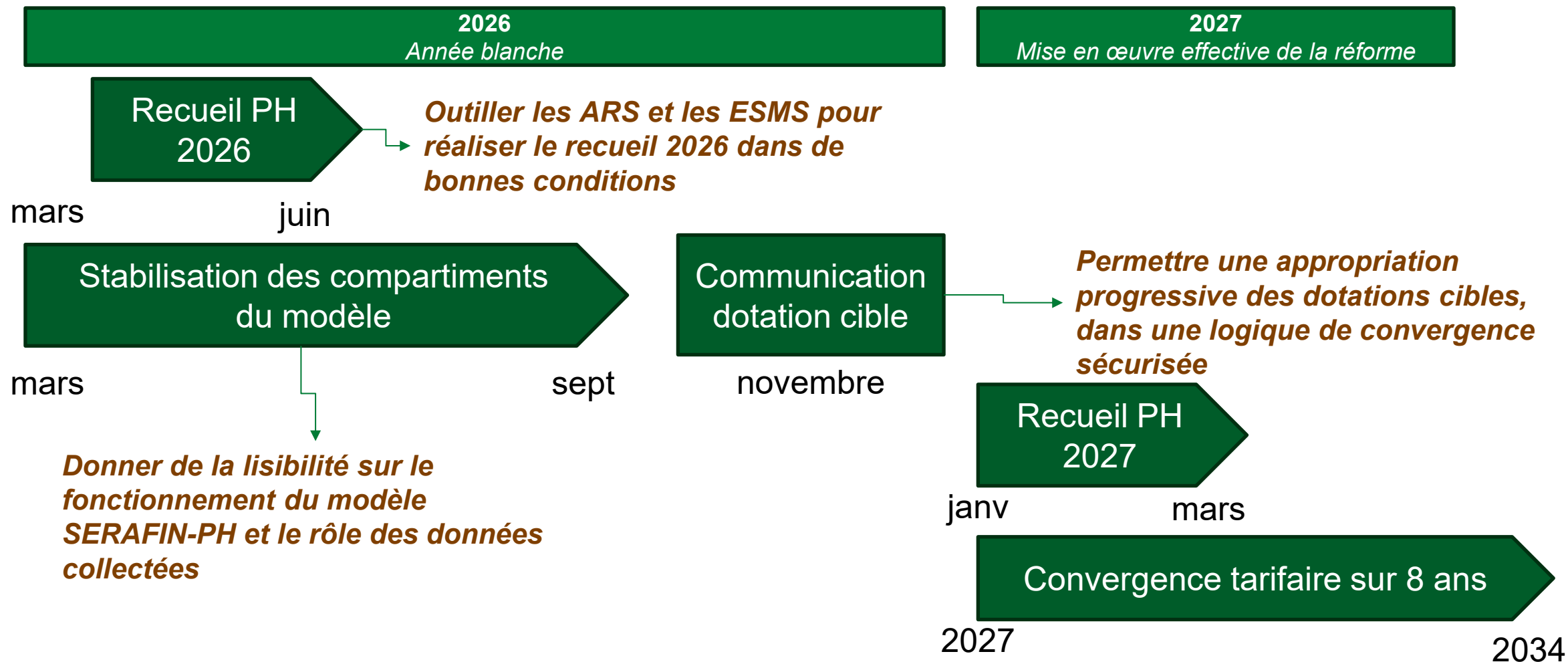
Rappels sur la réforme, le modèle et ses enjeux

La modulation sur objectifs (2/2)

Critère « Complexité des situations »

Palier 0	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
À ce niveau, la structure n'accompagne pas de situations dites complexes (cf définition plus haut).	A ce niveau, la structure accompagne au moins une situation dite complexe. La structure ne met toutefois pas en place de dispositifs particuliers pour accompagner ces situations complexes.	A ce niveau, la structure accompagne pour au moins 2 % de sa file active de l'année écoulée des situations complexes (ou à défaut, au moins une situation considérée comme particulièrement complexe par les partenaires du territoire). La structure a commencé à mettre en place une approche plus coordonnée pour accompagner ces situations complexes : coopération interne entre les professionnels, qui collaborent régulièrement pour établir des plans d'action personnalisés. La prestation SERAFIN PH « coordination renforcée » est mise en œuvre pour certaines situations complexes. Un suivi est réalisé, mais il reste insuffisant pour garantir une prise en charge optimale et continue des parcours complexes.	À ce niveau, la structure accompagne pour au moins 5 % de sa file active de l'année écoulée des situations complexes (ou à défaut, au moins une situation considérée comme particulièrement complexe par les partenaires du territoire). La structure a intégré une gestion systématique des situations complexes dans ses pratiques quotidiennes. Les professionnels (éducateurs, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, etc.) collaborent de manière structurée et planifiée, avec des réunions de coordination régulières et un suivi précis. Les parcours des usagers sont accompagnés de manière proactive et cohérente, et des mécanismes de suivi sont en place pour évaluer l'efficacité des interventions. La prestation SERAFIN PH « coordination renforcée » est systématiquement déployée pour les situations qui le nécessitent.	A ce niveau, la structure accompagne pour au moins 7 % de sa file active de l'année écoulée des situations complexes (ou à défaut, au moins une situation considérée comme particulièrement complexe par les partenaires du territoire). La structure met en œuvre une prise en charge des situations complexes de manière intégrée dans son fonctionnement. La structure dans son ensemble s'inscrit dans une dynamique de responsabilité populationnelle. Tous les professionnels impliqués dans l'accompagnement de l'utilisateur sont systématiquement associés au processus, et des réseaux de partenaires extérieurs (éducation nationale, protection de l'enfance, services de repérages précoces, hôpitaux, associations, services sociaux, etc.) sont pleinement intégrés dans une logique de coopération (que la situation soit coordonnée ou non par la structure). Les parcours des usagers sont suivis de manière continue, avec une évaluation régulière et un ajustement des actions en fonction des évolutions des besoins.

Calendrier 2026



Le recueil PH 2026 permet de sécuriser les données et de stabiliser les briques du modèle SERAFIN-PH, afin de préparer une mise en œuvre progressive et partagée de la réforme à partir de 2027.



Quelques idées
reçues sur le
modèle...



Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas une T2A

SERAFIN ne repose pas sur un financement à l'activité :

- Les prestations notamment directes ne sont pas monétisées ni comptées
- Les nomenclatures de prestations ne servent pas de base au calcul de l'équation tarifaire
- Il n'y a pas d'algorithme qui relie automatiquement des besoins et des prestations
- Il n'y a pas de facturation individuelle de « séjours » ou « d'actes »
- L'essentiel du financement est lié à « la capacité à faire », et non à l'activité réalisée

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

En s'appuyant principalement sur le nombre de places, SERAFIN ne rigidifie pas pour autant les organisations et la transformation de l'offre

SERAFIN n'est qu'un **modèle d'allocation de ressources centré sur le financement de « la capacité à accompagner »**

- **La transformation de l'offre** n'a pas attendu SERAFIN et **s'est accommodée de pratiques de tarification très différentes** d'une région (voire d'un département) à l'autre
- **SERAFIN permet de déterminer une dotation globale qui n'est pas rigide / dont les compartiments ne sont pas étanches** (ex : le montant de la dotation « transport » ne plafonne pas les dépenses de transports)
- **Les trois compartiments sont complémentaires** pour une construction panoramique des dotations globales de financement

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas une réforme en enveloppe fermée

Il ne faut pas confondre la conception du modèle et sa mise en œuvre :

- Pour concevoir un modèle de financement, on part bien d'une base existante à l'instant T, que l'on :
 - **Réagence** : les compartiments du financement sont organisés pour donner du sens et intégrer les incitatifs
 - **Visibilise** : le modèle rend visible des choses qui sont déjà présentes dans la dotation des ESMS mais qui sont noyées dans la dotation globale
 - **Redistribue** : au sein de cette enveloppe globale, certains ESMS auront une dotation cible supérieure à leur dotation actuelle, d'autres inférieure
- Mais **au moment de son déploiement, le modèle intègre des financements nouveaux** : mesures nouvelles de la réforme (360 M€) et inflation - GVT, notamment

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

SERAFIN n'est pas l'alpha et l'omega de la transformation de l'offre

SERAFIN n'est qu'une brique technique de la transformation de l'offre, chantier beaucoup plus large qui inclut notamment :

- Une **transformation organisationnelle** des ESMS pour apporter des réponses souples et individualisées
- Une **organisation territoriale** de l'offre
- Des **interventions en lien direct avec le milieu ordinaire**
- Des **pratiques** prenant en compte en priorité les besoins des personnes (autodétermination)
- ... et bien d'autres choses

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

Les nomenclatures des besoins et des prestations dépassent largement la réforme SERAFIN

Les nomenclatures des besoins et des prestations ont été développées dans le cadre de la réforme SERAFIN, au départ pour disposer d'un référentiel de concepts communs et d'une nomenclature d'activités pour la mesure des coûts.

Ces nomenclatures sont utilisées indépendamment de la réforme du financement, qui ne s'appuie pas directement dessus.

Les nomenclatures sont parfois **aussi utilisées dans d'autres champs** (perte d'autonomie), et surtout **utilisées pour des objectifs d'une autre nature que la tarification** :

- Les projets personnalisés, les projets d'établissements ou de service
- La formation professionnelle
- Etc.

Associer ces nomenclatures au modèle SERAFIN, c'est entretenir l'idée que SERAFIN est une T2A (ce que SERAFIN n'est pas).

Présentation du modèle SERAFIN-PH

Dépasser les idées reçues

Le recueil 2026 n'est pas comme toutes les autres coupes

Les précédents recueils de données avaient vocation à fournir des données pour concevoir le modèle de financement, dans un secteur où il existe peu de données de pilotage.

Le recueil mis en place à partir de 2026 ne comprend aucune donnée à l'échelle de l'individu, aucune donnée minutée, etc.



Organisation et calendrier du recueil 2026



Le rôle du recueil 2026 dans le modèle SERAFIN-PH

1

Consolider et fiabiliser les données médico-économiques

Le recueil 2026 permettra de compléter et sécuriser les informations issues des précédents recueils (notamment 2025).

2

Simuler l'impact financier du futur modèle

Les données collectées serviront à réaliser des simulations « à blanc » pour chaque structure, avant la mise en œuvre effective de la réforme.

3

Préparer la convergence tarifaire et la dotation socle

Le recueil 2026 est indispensable pour définir les coefficients propres à chaque compartiment de la dotation (part principale et modulations)

Le rôle du recueil 2026 dans le modèle SERAFIN-PH

Les données collectées dans le cadre du recueil 2026 visent à stabiliser les différentes briques du modèle SERAFIN-PH :

Part principale

Validation des **informations issues de FINESS** sur les caractéristiques des places autorisées de l'ESMS (mode d'accueil, déficiences) et complément sur les jours d'ouverture.

Modulation à l'activité

Renseignement des indicateurs utiles à l'analyse des critères de modulation, à savoir le **niveau d'activité**, la **modularité** des accompagnements proposés et leur niveau **d'intensité**.

Modulation sur objectifs

Auto-positionnement sur les **6 critères** de la modulation sur objectifs en choisissant l'un des 5 paliers proposés.

| Phases du recueil 2026



Les outils mis à disposition

- Un **guide de présentation de la réforme**
- Un **glossaire** avec la définition de l'ensemble des indicateurs
- Un « **pas à pas** » pour guider les utilisateurs (ESMS et ARS) à chaque étape de la saisie dans SIDOBA-SERAFIN
- Une **FAQ**
- Un **support** pour les utilisateurs
- Des **notes d'informations** à destination des usagers et de leurs tuteurs légaux

L'ensemble de la documentation sera mis à disposition sur **l'extranet de la CNSA**, accessible depuis le site internet de la CNSA : **Réforme tarifaire des établissements et services pour personnes handicapées (SERAFIN-PH) | CNSA.fr**

Guide utilisateurs de SERAFIN-PH

Guide des indicateurs 2026

Mars 2026



Ce guide *interactif* est à destination des utilisateurs de SERAFIN - Recueil de données

Pourquoi *interactif* ?

Cliquez sur l'icône  pour vous rendre à la page de votre choix ou accéder à une ressource numérique et  pour revenir au sommaire.

Bonne découverte !

2



Accès à SIDOBA
SERAFIN :
prérequis et
connexion





Connexion à l'outil

Prérequis pour accéder à l'outil



AVOIR UN COMPTE UTILISATEUR PASS

Si je n'ai pas encore de compte PASS, je suis moi-même la procédure de création ci-dessous :

1 J'accède au portail CNSA : <https://portail.cnsa.fr>

2 Sur la page de connexion je clique sur « S'inscrire »

3 Je remplis le formulaire de demande d'identification et j'envoie ma demande

Bienvenue sur le Portail d'accès sécurisé aux services



Ce portail permet aux professionnels de l'autonomie de se connecter aux applications mises à disposition par la CNSA.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'inscription, merci d'envoyer un mail à support@cnsa.fr

Se connecter avec mon compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Identifiant

Renseignez votre identifiant :

* Mot de passe

Renseignez votre mot de passe :

Se connecter

Identifiant ou mot de passe oublié ?

Vous n'avez pas encore de compte ?

Faire une demande d'inscription

Création de compte

* Champs obligatoires

* Nom

Renseignez votre nom :

* Prénom

Renseignez votre prénom :

Structure d'appartenance :

Renseignez votre structure d'appartenance :

Numéros de téléphone professionnel :

+33 - (0) - - - - -

* Adresse courriel :

Renseignez votre adresse courriel :

Utilisez votre adresse professionnelle nominative (si disponible) :

* Mot de passe

Renseignez votre mot de passe :

Le mot de passe doit contenir :

• De 12 à 24 caractères

• Au moins 3 des caractères suivants :

• Minuscule

• Majuscule

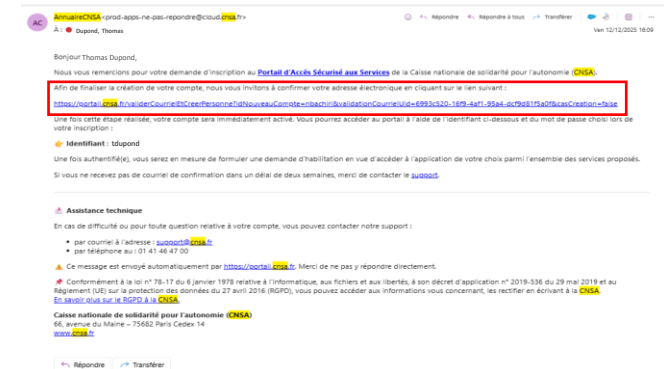
• Chiffre

• Caractère spécial

Envoyer

4

Je reçois un mail de validation et je clique sur le lien qu'il contient.



5

Une fois ma demande traitée, je reçois un mail de confirmation contenant mon identifiant.

[INTEGRATION] - Validation de votre inscription aux applications de la CNSA

Annuaire CNSA - INTEGRATION <noreply@cnsa.fr>

Bonjour Thomas Dupond,

Pour faire suite à votre demande d'inscription, un compte a été créé à votre attention avec le(s) profil(s) suivant(s) :

- Galaad-Gestionnaire administratif en ARS

Votre identifiant de connexion est **tdupond**

Si votre demande concerne l'Extranet, un compte Microsoft 365 vous a également été créé : tdupond@externe-cnsa.fr

Votre message à l'administrateur :



Vous pouvez visionner la démonstration vidéo en cliquant [ici](#).



Connexion à l'outil

Modalités de connexion au portail de la CNSA



SE CONNECTER AU PORTAIL CNSA

Une fois **votre compte PASS créé**, vous devez vous **connecter au portail de la CNSA** afin d'accéder aux différentes **applications** mises à disposition par la CNSA.

Vous trouverez également, dans le tutoriel vidéo, la procédure pour **modifier votre mot de passe** en cas d'oubli.

1

J'accède au portail CNSA : <https://portail.cnsa.fr>

- **Conseil d'utilisation** : utiliser Microsoft Edge ou Google Chrome pour une meilleure expérience utilisateur

2

Je saisis mon identifiant et mon mot de passe



Vous pouvez visionner la démonstration vidéo en cliquant [ici](#).

Bienvenue sur le Portail d'accès sécurisé aux services



Ce portail permet aux professionnels de l'autonomie de se connecter aux applications mises à disposition par la CNSA.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'inscription, merci d'envoyer un mail à support@cnsa.fr

Se connecter avec mon compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Identifiant

Renseignez votre identifiant

* Mot de passe

Renseignez votre mot de passe

Se connecter

[Identifiant ou mot de passe oublié ?](#)

Vous n'avez pas encore de compte ?

[Faire une demande d'inscription](#)



Connexion à l'outil

Prérequis pour accéder à l'outil

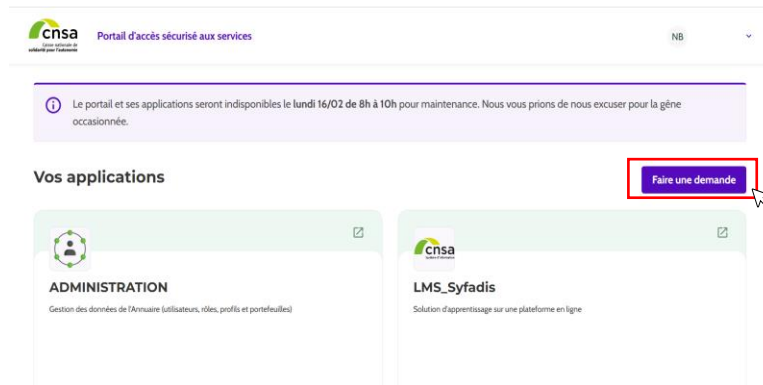


FAIRE UNE DEMANDE D'HABILITATION

Une fois **connecté**, vous devez effectuer **une demande d'habilitation** afin d'accéder à l'outil **SIDOBAS – SERAFIN** et de pouvoir réaliser votre recueil pour la campagne en cours.

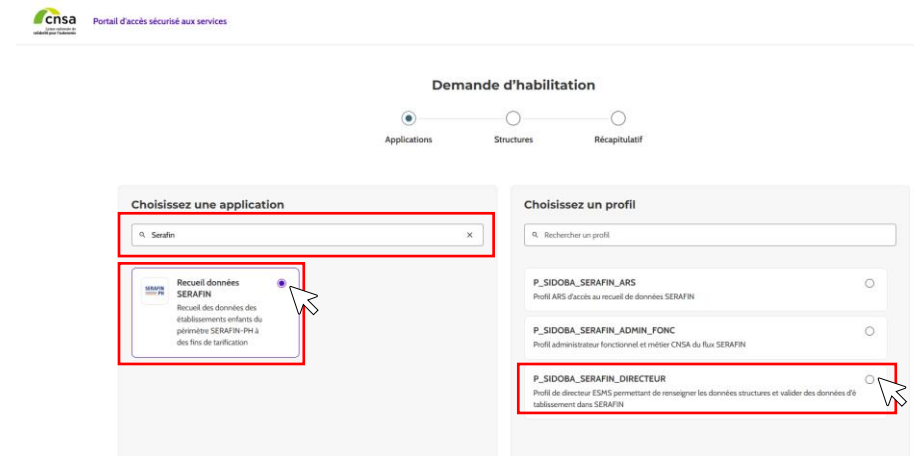
1

Je clique sur « Faire une demande »



2

Une fois sur la page de demande d'habilitation, je saisis « SERAFIN » dans la barre de recherche, puis je clique sur la tuile « Recueil données SERAFIN ».



3

À droite de l'écran, je sélectionne mon profil, en fonction de mon rôle (directeur d'ESMS ou ARS).



Vous pouvez visionner la suite de la demande d'habilitation [ici](#).



Présentation du parcours pas-à-pas ESMS





2 profils aux accès différents

Profil Directeur ESMS

- ✓ Accès à la précision du fonctionnement en dispositif / autorisation
- ✓ Accès à la répartition des places par modalité d'accueil, par déficience et par jours d'ouverture
- ✓ Accès aux différents indicateurs de mesures de la modulation à l'activité (file active, profil des jeunes, blocs d'activités, accompagnements hors file active, ETP)
- ✓ Accès à l'auto-positionnement sur les paliers de modulation sur objectifs

Profil ARS

- ✓ Accès à la précision du fonctionnement en dispositif / autorisation
- ✓ Accès à la répartition des places par modalité d'accueil, par déficience et par jours d'ouverture
- ✓ Accès en lecture aux informations saisies pour la modulation à l'activité et la modulation sur objectifs

Le recueil de ces données se fera dans un second temps.



Parcours directeur d'ESMS – Part principale

- En tant que directeur d'un ESMS, j'utilise *SIDOBASERAFIN* pour effectuer les activités suivantes :

+ Activité 1 ▶

Je me connecte à *SIDOBASERAFIN* et j'accède aux données de mon ESMS.

Cas d'usage :

- Prérequis à la réalisation des autres activités.

+ Activité 2 ▶

Je mets à jour les données relatives à ma structure.

Cas d'usage :

- Je souhaite préciser et/ou corriger des informations relatives au fonctionnement de ma structure

+ Activité 3 ▶

Je vérifie le nombre de places autorisées issues de *FINESS*, je le corrige si besoin et je ventile les places de mon ESMS par modalité d'accueil et par déficience.

Cas d'usage :

- Je souhaite préciser et/ou corriger le nombre de places autorisées dans mon ESMS

+ Activité 4 ▶

Si besoin, je peux visualiser la synthèse des données ou exporter les données de ma/mes structure(s) à des fins de pilotage d'activité.

Cas d'usage :

- Je souhaite consulter, comparer et exporter les données de mon/mes ESMS.



Parcours directeur d'ESMS

Activité 1 : Je me connecte à *SIDOBASERAFIN* et j'accède aux données de mon ESMS

Etape 1 : Je me connecte à
SIDOBASERAFIN



Etape 2 : J'accède à la campagne en cours



Etape 3 : Je recherche et sélectionne le dossier de mon ESMS





Parcours directeur d'ESMS – Activité 1

Etape 1 : Je me connecte à SIDOBA SERAFIN

1

Après m'être connecté au portail de la CNSA, je clique sur la tuile « *Recueil données SERAFIN* ».

Vos applications

[Faire une demande](#)

LMS_Syfadis

Solution d'apprentissage sur une plateforme en ligne.



test



Recueil données SERAFIN

Recueil des données des établissements enfants du périmètre SERAFIN-PH à des fins de tarification



Parcours directeur d'ESMS – Activité 1

Etape 2 : J'accède à la campagne en cours

1

Sur l'écran d'accueil, je sélectionne la campagne qui m'intéresse en cliquant sur la tuile correspondante.



[Campagnes](#) [État des chargements](#)

Accueil SERAFIN

Liste des campagnes en cours

Recueil de données SERAFIN dotation principale

Ouverte

Début :

Dates

Campagnes fermées



Parcours directeur d'ESMS – Activité 1

Etape 3 : Je recherche et sélectionne le dossier de mon ESMS

Dans SIDOBA SERAFIN, le « dossier » de ma structure correspond à mon ESMS et est identifiable par son numéro FINESS ET.

1 Pour trouver mon dossier, j'effectue une recherche en indiquant le numéro FINESS ET ou le nom de ma structure.

ou

1 bis Je me rends directement sur « Liste des dossiers en bas de l'encart « Critères de recherche » et je sélectionne la structure qui m'intéresse. Je la reconnais grâce à son numéro FINESS ET.

Campagnes > Recueil de données SERAFIN dotation principale

[← Retour aux résultats](#)

Recueil de données SERAFIN dotation principale Ouverte

[Voir la synthèse des données](#) [Exporter la synthèse des données](#)

Dates

Critères de recherche ↻ Réinitialiser

Statut du dossier
Sélectionner une option

FINESS ET Nom de l'établissement

Fonctionnement en dispositif (FINESS) Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS) FINESS ET porteur (saisie ESMS)

Liste des dossiers ⬇ Exporter

☐ Nom de dossier	Statut	Date de modification du statut	FINESS ET	Nom de l'établissement	Code catégorie	Fonctionnement en dispositif (FINESS)	Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS)	Nombre de places (FINESS)	Nombre de places (saisie ESMS)	FINESS ET porteur (saisie ESMS)
☐ 980501076-228	Données non renseignées	24/02/2026	980501076	EEAP	188	Non		12		
☐ 980501050-4119	Données non renseignées	24/02/2026	980501050	SSEFIS	182	Non		63		
☐ 980500904-4122	Données non renseignées	24/02/2026	980500904	SESSAD	182	Non		169		



Point d'attention - bug connu : Pour les départements **01 à 09**, le 0 initial du code postal disparaît (affichage à 5 chiffres au lieu de 6).

2 Une fois le bon dossier identifié, je clique sur le numéro du dossier dans la colonne « Nom du dossier ».



Astuce : Je peux faire un copier-coller de mon numéro FINESS.



Parcours directeur d'ESMS

Activité 2 : Je mets à jour les données relatives à ma structure

Etape 1 : J'accède au formulaire « Informations générales »
(via la gestion des données)



Etape 2 : J'identifie et vérifie les informations issues du
répertoire FINESS et les informations de mon ESMS



Etape 3 : Je confirme le fonctionnement en dispositif



Etape 3 bis : Je corrige le fonctionnement en dispositif si
une erreur est constatée



Etape 4 : Si mon ESMS est porteur, je renseigne le ou les
FINESS ET des ESMS membres du dispositif





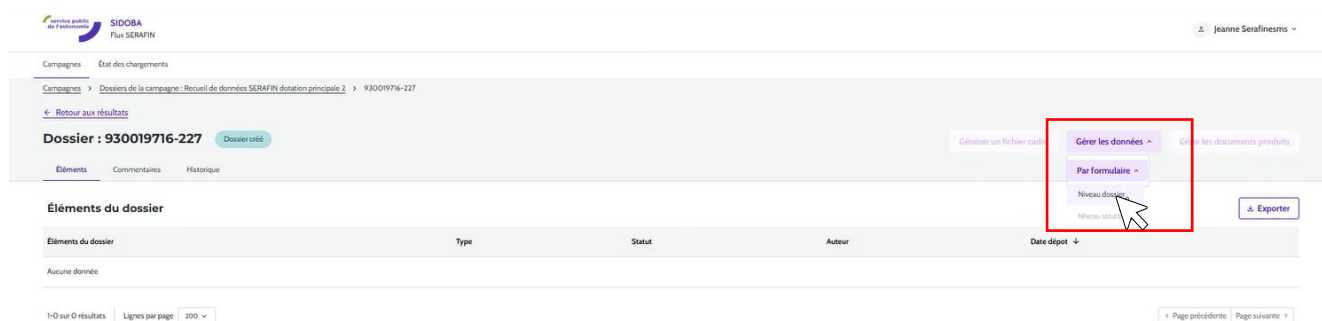
Parcours directeur d'ESMS – Activité 2

Etape 1 : J'accède aux données de mon ESMS

Une fois le dossier sélectionné, j'arrive sur la page de ma structure. C'est à partir d'ici que je pourrai réaliser toutes les manipulations nécessaires.

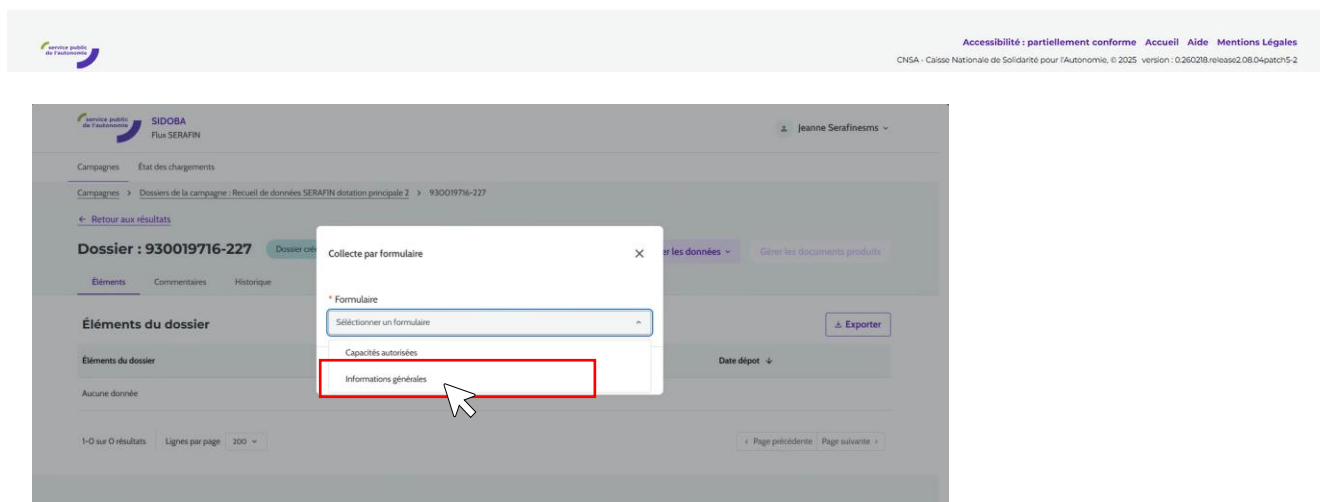
1

J'accède au bouton en haut à droite « Gérer les données », puis je sélectionne « Par formulaire » et je clique sur « Niveau dossier ».



2

Une fenêtre « Collecte par formulaire » s'ouvre. Je sélectionne le formulaire « Informations générales ».





Parcours directeur d'ESMS – Activité 2

Etape 2 : Je vérifie les informations issues du répertoire FINESS

Une fois le formulaire ouvert, une nouvelle page apparaît, permettant la consultation des informations de la structure provenant du répertoire FINESS (non modifiables), ainsi que la modification, si nécessaire, des données dans le volet « Informations à saisir par l'ESMS ».

Type de rapport : ☒ Simplifié ☐ Détaillé Annuler Sauvegarder et quitter Sauvegarder et continuer

[Déplier tout](#) | [Replier tout](#)

Informations générales

Informations issues du répertoire FINESS

FINESS juridique 750720492	FINESS ET (= géographique ?) 930019716	Raison sociale SESSAD L. ESCABELLE	Statut juridique Privé non lucratif
☐ Fonctionnement en dispositif (info FINESS)		Commune Drancy	Code postal 93700

Informations à saisir par l'ESMS

Correction

Fonctionnement en dispositif
Sélectionner une valeur de ▼

1 Je consulte la partie « Informations issues du répertoire FINESS » (non modifiable) et je vérifie que les informations correspondent à la situation de mon ESMS.

2 Je consulte la partie « Informations saisies par l'ESMS » (modifiable), qui me permet, le cas échéant, de mettre à jour les informations relatives à ma structure en fonction des éléments de mon autorisation.

3 Si mon ESMS **ne fonctionne pas en dispositif** et que cette information **est correctement renseignée dans les « informations issues du répertoire FINESS »**, je peux passer directement à l'**activité 3** sans effectuer de modification en cliquant sur le bouton « annuler ».



Parcours directeur d'ESMS – Activité 2

Etape 3 : Je confirme le fonctionnement en dispositif

Si mon ESMS fonctionne en dispositif et que cette information est correctement renseignée dans le FINESS ET, je dois obligatoirement la confirmer dans la partie « Informations saisies par l'ESMS » avant de poursuivre.

1 Je confirme que mon ESMS fonctionne en dispositif en sélectionnant « Oui ».

Informations issues du répertoire FINESS

FINESS juridique: 75070492 | FINESS ET (+ géographique ?): 93001976 | Raison sociale: SESSAD L'ESCABELLE | Statut juridique: Privé non lucratif

Commune: Drancy | Code postal: 93700

☐ Fonctionnement en dispositif (info FINESS)

Informations à saisir par l'ESMS

Correction

Fonctionnement en dispositif: Sélectionner une valeur de la liste: Oui/Non

oui

non

Annuler | Sauvegarder et quitter | Sauvegarder et continuer

2 Je précise le statut « ESMS porteur du dispositif » en sélectionnant « Oui » ou « Non ».

Informations à saisir par l'ESMS

Correction

Attention, des modifications ont été effectuées. Vous devez sauvegarder pour enregistrer les modifications.

Fonctionnement en dispositif: oui

FINESS ET porteur: Sélectionner une valeur de la liste: Oui/Non

oui

non

Annuler | Sauvegarder et quitter | Sauvegarder et continuer

3 Si mon ESMS n'est pas porteur, J'enregistre mes modifications en cliquant sur « Sauvegarder et quitter ».

3 bis Si mon **ESMS est porteur**, je poursuis avec l'étape 4.



Parcours directeur d'ESMS – Activité 2

Etape 3 bis: Je corrige le fonctionnement en dispositif si une erreur est constatée

Après avoir vérifié les informations issues du répertoire FINESS et constaté une erreur concernant le fonctionnement en dispositif, je corrige cette information dans la rubrique « Correction – fonctionnement en dispositif ».

1 Je corrige l'information « Fonctionnement en dispositif » en sélectionnant « Oui » ou « Non » selon la situation réelle de mon ESMS.

Informations issues du répertoire FINESS

FINESS juridique: 750700492 FINESS ET (+ géographique ?): 93001976 Raison sociale: SESSAD L'ESCARBILLE Statut juridique: Privé non lucratif

Commune: Dancy Code postal: 93700

☐ Fonctionnement en dispositif (info FINESS)

Informations à saisir par l'ESMS

Correction

Fonctionnement en dispositif

Sélectionner une valeur de la liste: Oui/Non

oui

non

Annuler Sauvegarder et quitter Sauvegarder et continuer

2 Je précise ou corrige le statut « ESMS porteur du dispositif » en sélectionnant « Oui » ou « Non ».

Informations à saisir par l'ESMS

Correction

Attention, des modifications ont été effectuées. Vous devez sauvegarder pour enregistrer les modifications.

Fonctionnement en dispositif

FINESS ET porteur

Sélectionner une valeur de la liste: Oui/Non

Sélectionner une valeur de la liste: Oui/Non

oui

non

Annuler Sauvegarder et quitter Sauvegarder et continuer

3 Si mon ESMS n'est pas porteur, J'enregistre mes modifications en cliquant sur « Sauvegarder et quitter ».

3 bis Si mon **ESMS est porteur**, je poursuis avec l'étape 4.



Parcours directeur d'ESMS – Activité 2

Etape 4 : Si mon ESMS est porteur, je renseigne le ou les FINESS ET des ESMS membres du dispositif

Les FINESS ET à renseigner correspondent aux membres du dispositif. Si le dispositif ne comporte qu'un seul ESMS, le FINESS ET à saisir est celui de la structure porteuse.

**Cas particulier :**

Dans le cas où les FINESS ont déjà été fusionnés sous un FINESS unique correspondant au mien et qu'aucun autre membre n'est présent, je dois indiquer mon FINESS dans la case « membre ».

1

Je renseigne le ou les ESMS membres du dispositif en saisissant le ou les numéros FINESS ET des ESMS membres et je vérifie que le nom de l'ESMS proposé correspond bien au remplissage automatique.

2

Je veille à bien enregistrer mes modifications en cliquant sur « Sauvegarder et quitter ».

Membres du dispositif	
Attention, des modifications ont été effectuées. Vous devez sauvegarder pour enregistrer les modifications.	
+ Ajouter un nouveau bloc ☐ Répéter les données du dernier bloc	
#1	
FINESS ET membre	Raison sociale membre
570005561	SESSAD - APEI DE THIONVILLE

**Éléments de définition :**

- **ESMS porteur du dispositif** : ESMS au sein duquel le dispositif est juridiquement rattaché.
- **ESMS membre du dispositif** : ESMS rattaché à l'ESMS porteur et participant à la mise en œuvre du dispositif.

Annuler

Sauvegarder et quitter

Sauvegarder et continuer



Parcours directeur d'ESMS

Activité 3 : Je vérifie et je corrige si besoin le nombre de places de ma structure et ventile les places

Etape 1 : J'accède au formulaire « Capacité autorisée »



Etape 2 : Je vérifie, par modalité d'accueil et par déficience, le nombre de places autorisées dans ma structure et je corrige les capacités si nécessaire



Etape 3 : Je ventile les places par amplitude d'ouverture





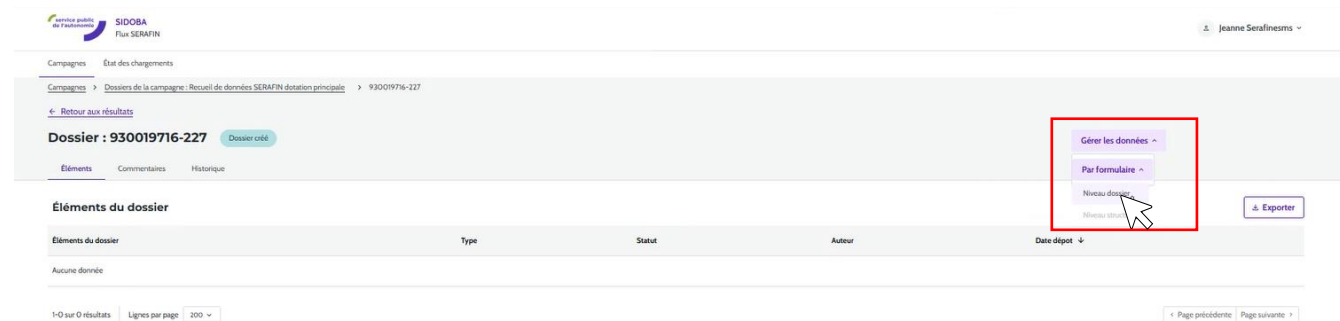
Parcours directeur d'ESMS – Activité 3

Etape 1 : J'accède aux données de mon ESMS

Une fois mes informations générales vérifiées (et corrigées si nécessaire), je reviens sur la page principale de ma structure afin d'accéder au formulaire « Capacité autorisée ».

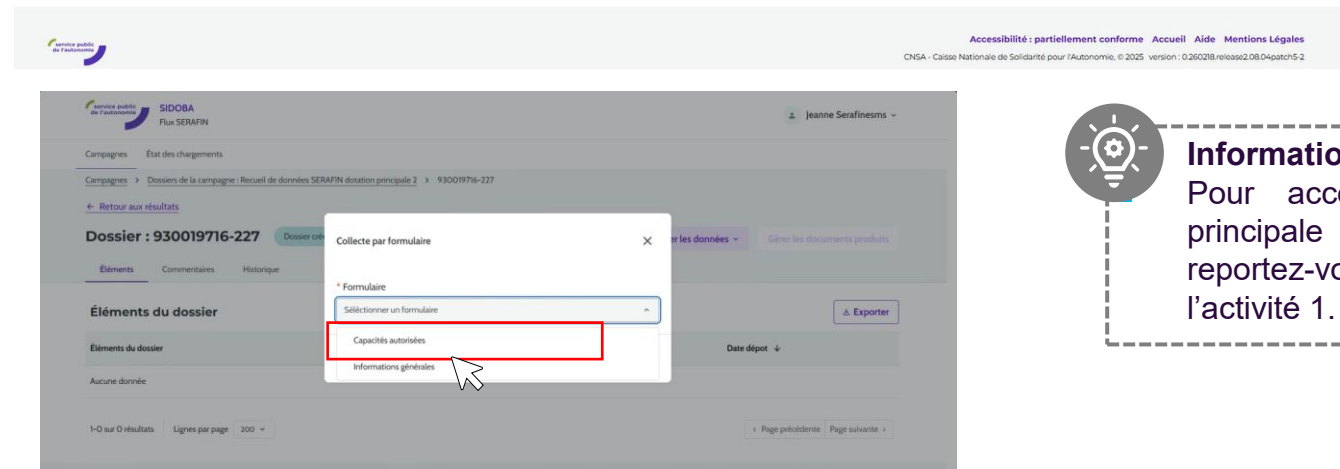
1

J'accède au bouton « Gérer les données », puis je sélectionne « Par formulaire » et enfin « Niveau dossier ».



2

Une fenêtre « Collecte par formulaire » s'ouvre. Je sélectionne le formulaire « Capacité autorisée ».



Information

Pour accéder à la page principale de ma structure, reportez-vous à l'étape 3 de l'activité 1.



Parcours directeur d'ESMS – Activité 3

Etape 2 : Je vérifie, par catégorie, le nombre de places ouvertes dans ma structure et je corrige les capacités si nécessaire

Une fois le formulaire « Capacité autorisée » sélectionné, une nouvelle page s'ouvre avec différentes rubriques (« Accueil permanent » et « Accueil temporaire »). Chaque rubrique regroupe les différents modes d'accueil proposés. Elle permet de vérifier, par modalité d'accueil et par type de déficience, les places autorisées inscrites dans FINESS, de les corriger si nécessaire, puis de procéder à leur ventilation.

1 Je vérifie, pour chaque modalité d'accueil proposée et par type de déficience, le nombre de places autorisées dans ma structure*.

2 Je corrige, si nécessaire, le nombre de places autorisées dans ma structure en fonction des éléments de mon autorisation

Cas particulier 1 :

Dans le cas d'un dispositif intégré, les places doivent être réparties entre les modalités d'accueil pour chaque FINESS géographique.

Cas particulier 2 :

Les places TND ne doivent pas être utilisées pour le renseignement des publics. Les ESMS doivent ventiler les places concernées dans les catégories de clientèle et de déficience.

Accueil permanent

Modalité d'accueil: Hébergement

	Nombre de places issu de FINESS	Nombre de places corrigé par l'ESMS	Nombre de places corrigé par l'ESMS				
			Moins de 200 jours *	Entre 200 et 219 jours *	Entre 220 et 239 jours *	Entre 240 et 355 jours *	Au-delà de 356 jours *
Déficience intellectuelle							
Troubles du spectre de l'autisme							
Handicap psychique							
Difficultés psychologiques avec troubles du comportement							
Polymhandicap							
Déficience motrice							
Déficience auditive grave							
Déficience visuelle							
Cerveau lésé							
Handicap cognitif spécifique							
Handicap rare							
Autres publics							
Surdité							
Tous types de déficiences Pers. Handicap. (sans autre indic.)							



Point d'attention – Affichage par défaut : Par défaut, tous les modes d'accueil s'affichent.

Pour plus de confort de lecture, vous pouvez relier certains regroupements ou modes d'accueil.



Parcours directeur d'ESMS – Activité 3

Etape 3 : Je ventile le nombre de places autorisées par amplitude d'ouverture

Une fois le nombre de places autorisées vérifié et, le cas échéant, corrigé, je ventile, ligne par ligne, l'ensemble des places autorisées dans les cases correspondantes.

- 1** Je ventile obligatoirement, ligne par ligne, les places dans ma structure dans les cases correspondant aux modalités d'ouverture (selon le nombre de jours d'ouverture).

Information

En cas de correction, le nombre de places modifié est affiché dans cette colonne.

Point d'attention - Ventilation :

L'ESMS doit obligatoirement ventiler les places déclarées selon le **nombre de jours d'ouverture annuels** :

- Moins de 200 jours
- Entre 200 et 219 jours
- Entre 220 et 259 jours
- Entre 260 et 355 jours
- 356 jours et plus

Le total des places ventilées doit être égal au nombre total de places déclarées*.

Accueil permanent

Modalité d'accueil: Hébergement

	Nombre de places issu de FINESS	Nombre de places corrigé par l'ESMS	Nombre de places corrigé par l'ESMS				
			Moins de 200 jours *	Entre 200 et 219 jours *	Entre 220 et 259 jours *	Entre 260 et 355 jours *	Au-delà de 356 jours *
Déficience intellectuelle	0		0	0	0	0	0
Troubles du spectre de l'autisme	0		0	0	0	0	0
Handicap psychique	0		0	0	0	0	0
Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	0		0	0	0	0	0
Polyhandicap	0		0	0	0	0	0
Déficience motrice	0		0	0	0	0	0
Déficience auditive grave	0		0	0	0	0	0
Déficience visuelle	0		0	0	0	0	0
Cérébro lésés	0		0	0	0	0	0
Handicap cognitif spécifique	0		0	0	0	0	0
Handicap rare	0		0	0	0	0	0
Autres publics	0		0	0	0	0	0
Surdi-cécité	0		0	0	0	0	0
Tous types de déficiences Pers. Handicap. (sans autre indic)	0		0	0	0	0	0

2

J'enregistre mes modifications en cliquant sur « Sauvegarder et quitter »

Annuler

Sauvegarder et quitter

Sauvegarder et continuer



Parcours directeur d'ESMS

Activité 4 : Si besoin, je peux visualiser la synthèse des données ou exporter les données de ma/mes structure(s) à des fins de pilotage d'activité

Etape 1 : J'accède à la synthèse des données du ou des ESMS



Etape 2 : Je consulte et compare les informations de l'ESMS



Etape 3 : J'exporte les données issues de la synthèse





Parcours directeur d'ESMS – Activité 4

Etape 1 : J'accède à la synthèse des données de l'ESMS

Depuis la page « Dotation principale », je recherche le ou les ESMS pour lesquels je souhaite consulter la synthèse des données, à l'aide de critères de recherche multiples (N° FINESS ET, nom de ma structure, etc.).

1

Depuis la page « dotation principale », je renseigne les critères de recherche afin d'afficher le ou les ESMS pour lesquels je souhaite consulter la synthèse des données.

2

Dans la colonne « Nom de dossier », je sélectionne le ou les ESMS qui m'intéressent.

3

Une fois le ou les ESMS sélectionnés, je clique sur le bouton « Voir la synthèse des données » pour accéder à la page de synthèse.

Campagnes > Recueil de données SERAFIN dotation principale

[Retour aux résultats](#)

Recueil de données SERAFIN dotation principale Ouverte

Dates

[Voir la synthèse des données](#) [Exporter la synthèse des données](#)

Critères de recherche Réinitialiser

Statut du dossier
Sélectionner une option

FINESS ET Norm de l'établissement

Fonctionnement en dispositif (FINESS) Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS) FINESS ET porteur (saisie ESMS) Nb places FINESS différents de ESMS

Liste des dossiers Exporter

☐ Nom de dossier ↓	Statut	Date de modification du statut	FINESS ET	Nom de l'établissement	Code catégorie	Fonctionnement en dispositif (FINESS)	Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS)	Nombre de places (FINESS)	Nombre de places (saisie ESMS)	FINESS ET porteur (saisie ESMS)
☒ 980501076-228	Données non renseignées	24/02/2026	980501076	EEAP	188	Non		12		
☐ 980501050-4119	Données non renseignées	24/02/2026	980501050	SSEFIS	182	Non		63		
☐ 980500904-4122	Données non renseignées	24/02/2026	980500904	SESSAD	182	Non		169		



Parcours directeur d'ESMS – Activité 4

Etape 2 : Je consulte et compare les informations du ou des ESMS

Une fois la synthèse des données affichée, je peux consulter les informations du ou des ESMS.

1

Je peux vérifier et comparer les corrections apportées par l'ESMS dans les lignes correspondantes « ... (saisie ESMS) ».

2

Je peux vérifier et comparer les corrections apportées par l'ARS dans les lignes correspondantes « ... (saisie ARS) » en fin de campagne de recueil.

[← Retour aux résultats](#)

Synthèse des données

Exporter toutes les données

↓ Exporter

Categorie	Libellé de la donnée	Nom du dossier	
		870019890-3747	870018934-3733
	Statut du dossier	Données non renseignées	Données non renseignées
	Date de dernière sauvegarde	20/02/2026 10:24:06	20/02/2026 10:23:49
	FINESS ET	870019890	870018934
	FINESS juridique	910808781	590799730
	Raison sociale	PLATEFORME DE REPIT EPNAK LIMOGES	SESSAD PIERRE LOUCHET III
	Commune	Limoges	Saint-Léonard-de-Noblat
	Fonctionnement en dispositif (info FINESS)	-	-
	FINESS ET porteur (saisie ESMS)	-	-
	FINESS ET porteur (saisie ARS)	-	-
	FINESS ET membre (saisie ESMS)	-	-
	FINESS ET membre (saisie ARS)	-	-
	Raison sociale membre (saisie ESMS)	-	-
	Raison sociale membre (saisie ARS)	-	-
	Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS)	-	-

Informations générales



Parcours directeur d'ESMS – Activité 4

Etape 3 : J'ouvre l'export généré sous forme de fichier Excel

Une fois le fichier Excel téléchargé, je n'ai plus qu'à l'ouvrir et à l'exploiter pour piloter mes structures.
L'export contient notamment : le statut juridique, le fonctionnement en dispositif, les informations issues des formulaires, les corrections réalisées etc...



Information

Le fichier n'est pas enregistré dans SIDOBA.
Il est téléchargé sur votre poste (généralement dans le dossier Téléchargements).

1 J'ouvre le fichier Excel et j'exploite les informations à des fins de pilotage interne.

Système d'information de l'offre de la branche autonomie (SIDOBA) - Synthèse des données			
Categorie	Libellé de la donnée	Nom du dossier	
	Statut du dossier	Données renseignées	
	Date de dernière sauvegarde	23/02/2026 15:33:31	
Informations générales	FINESS ET	980500862	
Informations générales	FINESS juridique	750050916	
Informations générales	Raison sociale	SAAAIS	
Informations générales	Commune	Mamoudzou	
Informations générales	Fonctionnement en dispositif (info FINESS)	-	
Informations générales	FINESS ET porteur (saisie ESMS)	-	
Informations générales	FINESS ET porteur (saisie ARS)	-	
Informations générales	FINESS ET membre (saisie ESMS)	-	
Informations générales	FINESS ET membre (saisie ARS)	-	
Informations générales	Raison sociale membre (saisie ESMS)	-	

Categorie	Libellé de la donnée	Nom du dossier
	Statut du dossier	Données renseignées
	Date de dernière sauvegarde	23/02/2026 15:33:31
FINESS ET		980500862
FINESS juridique		750050916
Raison sociale		SAAAIS
Commune		Mamoudzou



Parcours directeur d'ESMS – Activité 4

Etape 3 bis : J'ouvre l'export généré sous forme de fichier Excel

Il est également possible d'exporter la synthèse à partir du bouton « Exporter la synthèse des données » et d'accéder aux fichiers de synthèse des données générés en se rendant dans « Etat des chargements ».

1 Depuis la page « dotation principale », je renseigne les critères de recherche afin d'afficher le ou les ESMS pour lesquels je souhaite consulter la synthèse des données.

2 Dans la colonne « Nom de dossier », je sélectionne le ou les ESMS qui m'intéressent.

3 Une fois le ou les ESMS sélectionnés, je clique sur le bouton « Exporter la synthèse des données ».

Campagnes > Recueil de données SERAFIN dotation principale 2

[Retour aux résultats](#)

Recueil de données SERAFIN dotation principale 2 Ouverte

[Voir la synthèse des données](#) [Exporter la synthèse des données](#)

Dates

Critères de recherche Réinitialiser

Statut du dossier
Sélectionner une option

FINESS ET
Rechercher

Nom de l'établissement
Rechercher

Fonctionnement en dispositif (FINESS)
Sélectionner une option

Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS)
Sélectionner une option

FINESS ET porteur (saisie ESMS)
Sélectionner une option

Nb places FINESS différents de ESMS
Sélectionner une option

Liste des dossiers Exporter

☐	Nom de dossier ↓	Statut	Date de modification du statut	FINESS ET	Nom de l'établissement	Code catégorie	Fonctionnement en dispositif (FINESS)	Fonctionnement en dispositif (saisie ESMS)	Nombre de places (FINESS)	Nombre de places (saisie ESMS)	FINESS ET porteur (saisie ESMS)
☐	980501076-228	Données non renseignées	24/02/2026	980501076	EEAP	188	Non		12		
☐	980501050-4119	Données non renseignées	24/02/2026	980501050	SSEFIS	182	Non		63		
☐	980500904-4122	Données non renseignées	24/02/2026	980500904	SESSAD	182	Non		169		



Parcours directeur d'ESMS – Activité 4

Etape 3 bis : J'ouvre l'export généré sous forme de fichier Excel

4 Un encart vert apparaît : je clique sur « état des chargements ».

5 Lorsque je suis sur la page « Liste des états de chargement », je clique sur le fichier qui m'intéresse.

6 Une fenêtre de téléchargement s'ouvre, et je clique sur « ouvrir » pour accéder à la synthèse des données.

Campagnes

État des chargements

Campagnes

Recueil de données SERAFIN dotation principale 2

Le traitement d'export des données de synthèse est bien pris en compte. Vous pouvez consulter les traitements en cours via l'état des chargements.

Retour aux résultats

Recueil de données SERAFIN dotation principale 2

Ouverte

Voir la synthèse des données

Exporter la synthèse des données

service public de l'autonomie

SIDOPA Flux SERAFIN

Campagnes

État des chargements

Liste des états de chargement

Liste des chargements

Description du traitement	Date du Traitement	État du traitement	Campagne	Fichier associé	Rapport	Actions
Export des données de synthèse	25/02/2026 15:21:03	Terminé	Recueil de données SERAFIN dotation principale 2	Fichiers_Donnees_Synthese_générés_Ob9b54ca-db4b-4e2a-a724-f1be96e69c98.zip		Exporter

Téléchargements

Que voulez-vous faire avec exportDonneesSynthese_fifa90752-ba9c-4064-a5bc-8ef91c945df6.zip ?

Ouvrir

Enregistrer sous

Enregistrer

Afficher plus

Catégorie	Libellé de la donnée	SIDOPA000002-4120
Informations générales	Statut du dossier	Données renseignées
Informations générales	Date de dernière sauvegarde	25/02/2026 15:21:03
Informations générales	FINES ET	SIDOPA000002
Informations générales	Raison juridique	SIDOPA000002
Informations générales	Raison sociale	SARL
Informations générales	Commune	Marmoulès
Informations générales	Fonctionnement en dispositif (info FINES)	
Informations générales	FINES ET porteur (sauf ESMS)	
Informations générales	FINES ET porteur (sauf ARS)	
Informations générales	FINES ET membre (sauf ESMS)	
Informations générales	FINES ET membre (sauf ARS)	
Informations générales	Raison sociale membre (sauf ESMS)	
Informations générales	Raison sociale membre (sauf ARS)	

Information
Le fichier n'est pas enregistré dans SIDOPA.
Il est téléchargé sur votre poste (généralement dans le dossier Téléchargements).

Merci pour votre attention